

ÉVALUATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

—
SYNTHÈSE GÉNÉRALE



PRÉSENTATION DE L'ÉVALUATION

Cette synthèse générale de l'évaluation de l'École des hautes études en sciences sociales présente les conclusions des évaluations des formations, de la recherche et du pilotage de l'EHESS. En regroupant ces analyses, ce document fournit une vision claire et détaillée des performances académiques et scientifiques et du déploiement de sa stratégie.

L'évaluation est destinée à orienter les décisions de l'établissement et des autorités de tutelle et par-là, à améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche au sein des établissements évalués.

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

2
9



L'École des hautes études en sciences sociales a été créée en 1975 comme grand établissement, né de la scission de l'École pratique des hautes études à laquelle elle appartenait depuis 1947 comme 6^e section. L'EHESS est membre fondateur de l'Établissement Public Campus Condorcet (EPCC) depuis 2012. L'EHESS est successivement sortie de la COMUE HeSam en 2014, et de PSL en 2018. L'EHESS est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, qui a son siège à Paris. Elle compte quatre implantations dans Paris, un bâtiment à Aubervilliers sur le campus Condorcet et une antenne à Marseille.

Formations

- Diplôme d'établissement de niveau master ;
- Master de sciences sociales décliné en 17 mentions et 12 spécialités pluridisciplinaires ;
- Doctorat appuyé sur l'École doctorale interdisciplinaire n°286 de l'EHESS et l'École doctorale n°465 en sciences économiques, en co-accréditation (EHESS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ENS-PSL, École nationale des ponts et chaussées).

Répartition des effectifs étudiants

Sur la période 2022-2023 :

- 2 622 étudiants ;
- Parité : 56 % de femmes, 44 % d'hommes ;
- 1 298 étudiants en master ;
- 1 315 étudiants en doctorat, dont 214 en contrat doctoral ;
- 889 étudiants étrangers et titulaires d'un diplôme étranger, soit 34 % ;
- 922 étudiants en mobilité internationale, soit 35 %.

Ressources humaines

En 2022 :

- 789 personnels ;
- 292 IATSS (37 %) dont 42 % de titulaires ;
- 497 enseignants (63 %) dont 46 % de titulaires.

Budget

66,2 M€ en 2018 ; 61,9 M€ en 2023 (soit une baisse de 6.5 %), dont 50,1 en dépenses de personnel, 11,2 en fonctionnement et 0,49 en investissement.

Immobilier

16 293 m² Shon.
L'établissement n'est pas propriétaire.

Recherche

- 36 unités mixtes de recherche en cotutelle avec : le CNRS (32), l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (5), l'ENS-PSL (4), l'INSERM (2), Université Toulouse Jean-Jaurès (2), le Collège de France (2), Aix Marseille Université (2), l'INALCO(2), le Muséum national d'Histoire naturelle (1), l'Université Paris Cité (1), l'ENS Lyon (1), l'Université Lumière Lyon II (1), l'Université Avignon-Pays de Vaucluse (1), l'Université Jean-Moulin Lyon III (1), l'Université Sorbonne Paris Nord (1), l'École nationale des ponts et chaussées (1), INRAE (1), l'EPHE (1) ;
- 1 unité d'appui à la recherche, en cotutelle avec le CNRS ;
- 1 unité de services à la recherche, en cotutelle avec CNRS, Aix Marseille Université et l'Université Avignon-Pays de Vaucluse ;
- 1 unité de recherche propre : le Centre de recherche sur les circulations, les liens et les échanges, qui apparaît comme un lieu de recherches interdisciplinaires au sein de l'établissement.

Principaux domaines de spécialisation de la production scientifique

L'ensemble du spectre des SHS, avec un investissement particulièrement important en « histoire générale du passé et des savoirs - SHS6 » (46 % des effectifs de l'établissement), et en « monde social et sa diversité - SHS3 » (42 % des effectifs de l'établissement). Les effectifs sont essentiellement composés d'historiens, de sociologues, d'anthropologues, de philosophes, et de chercheurs en sciences politiques, en droit et en économie. Un fort accent est mis sur l'interdisciplinarité. La linguistique, la psychologie, les sciences du langage, la démographie et les mathématiques sont aussi représentées.

AVIS DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Forces principales

- L'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) repose sur un modèle d'école internationale de recherche fondamentale de haut niveau, prestigieuse et attractive :
 - D'abord, en s'appuyant sur une politique de recrutement de chercheurs d'excellence, l'EHESS conduit **une activité de recherche reconnue nationalement et internationalement**. Les unités de recherche (UR), dont l'établissement est cotutelle, ont obtenu 8 ERC pendant la période de référence. Dans vingt-deux des secteurs de recherche, leur activité est reconnue au niveau international et quatre autres atteignent un niveau mondial ;
 - Ce dynamisme accompagne **une politique de la formation à la recherche de haut niveau**, en master et en doctorat. La formation présente une identité forte fondée sur une approche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales, sur une offre de séminaires riche permettant un parcours individualisé des étudiants et un corps professoral en partie international ;
 - Ces caractéristiques contribuent au prestige de l'établissement qui, associé aux conditions très favorables de travail liées à son statut dérogatoire, rendent celui-ci **très attractif pour des enseignants-chercheurs de haut niveau**, nationaux et internationaux.
- **L'établissement valorise la recherche dans le domaine culturel** et ses enseignants-chercheurs participent à l'inscription de la science dans la société, notamment par des contributions nombreuses au débat public (presse écrite et audiovisuelle, expertises). Pour porter cette politique, l'école est dotée d'outils institutionnels solides, notamment les Carnets de l'EHESS et le festival « Allez savoir » à Marseille, portés par une direction (de l'image et du son) et des services (communication et archives) appréciés et dynamiques.
- Une **présidence déterminée** a procédé à une restructuration des services autour d'une fonction nouvelle de directeur général des services, se donnant ainsi les moyens de fonctionner de manière efficace et d'engager des changements organisationnels nécessaires.
- **Une politique volontaire pour améliorer la qualité de la vie étudiante a été mise en oeuvre par les équipes en charge de cette mission** ; elles peuvent s'appuyer sur de très bons partenariats pour le suivi de l'offre de santé.

Faiblesses appelant une vigilance particulière

- **La stratégie de l'établissement n'est ni assez précise, ni assez explicite, ni suffisamment suivie** :
 - L'établissement ne définit pas assez sa stratégie en fonction des évolutions récentes du paysage national et international de la recherche et de la formation en sciences humaines et sociales (SHS). **Son ambition semble parfois consister seulement dans la préservation d'un « statut singulier » dans un paysage de l'ESR en mutation**. Sa vision d'avenir se réduit à la perspective de jouer un rôle majeur au sein du campus Condorcet, au travers d'éventuels rapprochements, encore mal définis, avec les autres entités présentes sur un site qui a vocation à devenir un pôle majeur des SHS en Europe ;
 - Au cours de la période évaluée, **sa trajectoire n'a pas été suivie de manière constante** ; les indicateurs sont incomplets et peu analysés, ce qui peut contribuer à expliquer que certaines recommandations passées, notamment concernant l'élaboration d'une stratégie d'établissement et le suivi de l'offre de formation, n'aient pas (ou peu) été suivies d'effet.
- **La dissémination des forces de l'établissement dans ses unités de recherche, toutes unités mixtes de recherche, et le poids très variable des personnels de l'EHESS dans ces dernières, rendent très complexes le pilotage de la recherche à l'échelle de l'établissement et la construction d'une offre de formation cohérente**. Cette complexité est augmentée par **le rôle central que joue l'Assemblée des enseignants dans le recrutement des enseignants-chercheurs et l'élaboration des orientations scientifiques de l'École**, ce qui rend difficile la construction d'une véritable politique de recherche au niveau de l'établissement.
- En l'absence d'une stratégie claire, l'EHESS manque d'une politique partenariale cadrée et définie :



- Sur le plan académique, **les partenariats avec les établissements parisiens et les partenaires de l'Établissement Public Campus Condorcet (EPCC)**, qui sont parfois des partenaires historiques de l'EHESS (le CNRS, l'Inserm, la FMSH), ne sont pas suffisant structurés **au sens où ils ne permettent pas pour l'heure de déployer une véritable stratégie en matière de formation et de recherche** ;
- À l'exception des collaborations inscrites dans la Fondation France-Japon, l'École manque aussi d'un cadre d'ensemble pour définir une politique structurée de collaborations avec les partenaires socio-économiques et culturels dans les différents domaines de la recherche, des formations et des stages.
- Malgré des progrès depuis la dernière évaluation, **trois points de vigilance demeurent** :
 - **La faible place des étudiants dans la gouvernance de l'École**, qui se traduit par une présence et un rôle limités dans les diverses instances, où ils ne peuvent pas suffisamment faire entendre leurs attentes ;
 - **Une politique de formation dont les orientations ne sont pas encore suffisamment suivies d'effets** et qui ne rencontrent pas l'adhésion de tous les personnels, et un établissement qui ne propose pas d'analyse de la **diminution régulière du nombre d'étudiants pendant la période de référence** ;
 - **Une offre de séminaires de formation qui, malgré les efforts de l'établissement, demeure pléthorique**, et dont l'EHESS n'est pas en mesure d'évaluer et de piloter les coûts.

Recommandations principales

- Dans un contexte régional, national et international en forte évolution, l'EHESS ne doit pas attendre que le déménagement sur le campus Condorcet soit effectif et, s'il a formellement tranché en sa faveur, l'établissement doit **travailler dès maintenant à définir la place qu'il veut occuper dans l'EPCC, et la stratégie de développement de ses activités en son sein**. Pour ce faire, l'École aurait intérêt à s'appuyer sur une comparaison systématique avec d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche similaires, et à partager tous ses projets avec ses enseignants-chercheurs, ses personnels techniques et administratifs et ses étudiants lors de réunions plus fréquentes.
- **Mettre en place et clarifier une politique de recherche** en identifiant les points forts de l'EHESS sur la base d'une analyse de ses partenariats nationaux et internationaux. L'établissement doit être en capacité de dire ce qu'il fait et d'assumer son modèle singulier d'école internationale interdisciplinaire de recherche en sciences sociales de façon proactive, en précisant et clarifiant pour lui-même son rôle dans les unités de recherche, et en définissant des orientations scientifiques générales en concertation avec son conseil scientifique et les directeurs des UMR.
- **Construire une stratégie claire et un cadre en matière de partenariats** à la fois dans la sphère académique, avec les partenaires historiques de l'EHESS (le CNRS, la FMSH, l'Inserm) et les établissements parisiens participant ou non à l'EPCC, et avec les acteurs socio-économiques pour développer la recherche et accroître ses sources de financement.
- **Développer les dimensions professionnalisantes dans toutes les formations** :
 - En master, pour proposer des débouchés bien identifiés en dehors d'une poursuite en doctorat, étant donné le nombre important d'étudiants qui ne choisissent pas cette voie au terme de leur master ;
 - Intégrer une préparation professionnelle aux métiers de la recherche en master et en doctorat ;
 - Utiliser le nouveau cadre partenarial pour développer les offres de formation et de stages.
- **Développer des indicateurs plus complets dans tous les domaines (RH, contrôle interne, financier, développement durable, données de la recherche, coût des formations)**, en affectant à ce développement les moyens nécessaires, et installer des instances de suivi faisant des propositions destinées à déterminer des priorités, afin de prendre des décisions sur la base d'éléments objectivés.
- **Rédiger des lettres de mission** pour les membres du bureau, le directeur général des services et les directeurs fonctionnels afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacun et d'installer durablement une organisation robuste et agile.

L'École des hautes études en sciences sociales est un acteur de tout premier plan sur la scène internationale des sciences sociales. La distribution scientifique de ses ressources humaines rend compte de sa spécificité, unique sur le territoire français : plus de 80 % de ses effectifs sont rassemblés dans des UR rattachées aux panels SHS3 (le monde social et sa diversité) et SHS6 (histoire générale du passé et des savoirs) ; l'école est par ailleurs peu investie dans un nombre considérable d'unités sous sa tutelle, ce qui interroge sur sa capacité à influencer la politique scientifique de ces structures. Sa recherche est d'une excellente qualité, résultant d'un nombre élevé d'unités ou de thématiques bénéficiant d'une forte visibilité. Elle soutient en particulier des recherches de portée mondiale sur l'Asie orientale et septentrionale, sur l'économie des inégalités, des migrations et du changement climatique, et sur l'étude des langues minoritaires orientales. Fortement investie dans la sphère culturelle et le débat sociétal, elle diffuse massivement ses travaux auprès du grand public.

Profil de l'établissement

- **Une école de sciences sociales de tout premier plan sur la scène internationale :**

- L'EHESS emploie 257 agents titulaires (170 enseignants-chercheurs - 87 personnels d'appui à la recherche), rattachés aux 37 unités de recherche dont elle est tutelle ou partenaire (98 % de ses agents sont affectés à des unités de recherche de sciences humaines et sociales, et 2 % à des unités de recherche de sciences et techniques). L'établissement est particulièrement impliqué dans des unités de recherche rattachées à titre principal aux panels SHS3 (le monde social et sa diversité : 41 % des effectifs de l'EHESS) et SHS6 (histoire générale du passé et des savoirs : 45 % des effectifs de l'EHESS).

- **30 partenaires institutionnels, une forte implication du CNRS :**

- 6 organismes de recherche, 11 universités,

5 écoles, le MNHN, le Collège de France, l'Inalco, l'INU Champollion, et le ministère en charge de la Culture sont partenaires de l'EHESS. Le CNRS (481 chercheurs, 76 personnels d'appui à la recherche) exerce la cotutelle des 37 unités de recherche du périmètre.

- **Une contribution modérée aux effectifs des unités de recherche :**

- La contribution moyenne de l'EHESS aux effectifs des 37 unités de recherche s'élève à 14,8 %. On comptabilise 9 unités de recherche pour lesquelles la contribution aux effectifs est inférieure ou égale à 3 %.

- **Une dissémination de ses forces de recherche :**

- L'école est implantée sur 9 sites en Île-de-France et 3 en province. 4 unités de recherche sont distribuées sur 2, voire 3 sites distants.

Résultats scientifiques notables

- **3 secteurs de recherche de rang mondial :**

- Histoire, anthropologie et archéologie de l'Asie orientale et septentrionale ;
- Économie des inégalités, des migrations et du changement climatique ;
- Langues minoritaires orientales.

- **18 secteurs de recherche reconnus à l'échelle internationale :**

- **39 bourses financées par l'ERC**, dont 22 obtenues par des chercheurs affectés à des unités de recherche significativement investies par l'EHESS.

- **Les classements internationaux :**

- Selon le classement général 2023 de l'Université Jiao-Tong de Shanghai, l'EHESS se situe entre

le 801^e et 900^e rang mondial et au 23^e rang national. Dans les classements par discipline proposés par le QS World university ranking 2023, elle est classée en anthropologie au 39^e rang, en sociologie au 55^e rang, et en histoire au 50^e rang. Elle se situe entre le 101^e et le 150^e rang en philosophie, entre le 301^e et le 350^e rang en économie.

- **Points de vigilance :**

- Dans certaines unités, la participation de chercheurs à la production scientifique est faible. Les publications dans des langues étrangères sont peu nombreuses. Le rayonnement international n'y est pas à la hauteur du potentiel. La dynamique collective d'unités en sciences politiques est fragilisée par des départs en retraite.



Valorisation de la recherche

- **Point forts :**
 - Une forte présence dans le débat public et la sphère culturelle.
- **Points de vigilance :**
 - Une ouverture sur le monde socio-économique en retrait.

ÉVALUATION DES FORMATIONS DU 2^E CYCLE

Points forts

- Un adossement à la recherche mono- et pluridisciplinaire de haut niveau, efficient et bien mis en valeur ;
- Une interdisciplinarité performante, reposant sur une offre d'enseignements riches et variés ;
- Des équipes pédagogiques motivées, solides, dynamiques, très investies et conscientes des atouts et des points faibles de leurs formations ;
- Un taux d'encadrement exceptionnel, permettant un système de tutorat et de suivi individualisé de chaque inscrit.

Points faibles

- Une préparation à l'insertion professionnelle trop restreinte aux métiers de la recherche et/ou trop peu formalisée ;
- Des liens avec le monde socioprofessionnel et culturel trop diffus et peu profitables ;
- Une insuffisance de la démarche d'amélioration continue ;
- Une analyse du suivi des inscrits et des diplômés déficiente ;
- Une internationalisation peu convaincante ;
- Une approche par compétences encore inexistante.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socioprofessionnel et culturel pour mieux préparer les étudiants de master à leur insertion professionnelle immédiate ou différée ;
- Développer une démarche d'amélioration continue par la clarification et la mise en œuvre de dispositifs communs dans le 2^e cycle (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements par les étudiants, etc.) ;
- Améliorer et systématiser le suivi des inscrits et des diplômés dans une réelle démarche de suivi de cohortes avec une prise en compte des publics divers et des besoins de formation spécifiques ;
- Mieux infuser au sein des équipes pédagogiques du 2^e cycle les dispositifs d'aide à l'internationalisation ;
- Construire une approche par compétences au niveau de l'établissement et la diffuser aux équipes du 2^e cycle, avec un dispositif de soutien et d'aide à la mise en œuvre.

Points d'attention transversaux

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère d'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du cycle :

- Une faiblesse du dispositif d'amélioration continue

en matière d'évaluation des enseignements par les étudiants et de mise en place de conseils de perfectionnement conformes.

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation, car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défectueux. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Sciences humaines et sociales :

- master *Histoire* (qualité insuffisante de la réussite, insuffisance de la place de la préparation à l'insertion

professionnelle) ;

- master *Recherches comparatives en anthropologie, histoire, sociologie* (faiblesse des dispositifs et des outils de préparation à l'insertion professionnelle).



ÉVALUATION DES FORMATIONS DU 3^E CYCLE

Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale de l'École des hautes études en sciences sociales (n°286)

• Points forts :

- Une valorisation du doctorat comme source directe de construction d'un savoir scientifique, la recherche en actes étant le cœur de la formation doctorale ;
- Une grande interdisciplinarité, cœur de la vie scientifique de l'établissement et donc de l'école doctorale ;
- Une bonne articulation entre les différents acteurs de la formation doctorale, du directeur de thèse à l'établissement ;
- Un effort tangible d'amélioration des indicateurs et des instruments de définition de la politique doctorale ;
- Une politique de réduction de la durée des thèses financées qui a porté ses fruits ;
- Une politique documentaire active et engagée ;
- Un soutien fort de l'établissement en termes de financement et de ressources humaines.

• Points faibles :

- Une identification des rôles de l'école doctorale perfectible ;
- Des instances de gouvernement de l'école doctorale peu précisées ;
- Une internationalisation peu explicite en dehors de l'accueil des doctorants étrangers ;
- Une prise en compte des questions relatives à la

précarité des doctorants trop partielle, notamment pour les doctorants sans financement dédié ;

- Des règles de composition et de fonctionnement des comités de suivi individuel à mieux définir.

• Recommandations :

- Définir et affirmer plus nettement les rôles de l'école doctorale et de son conseil ;
- Renforcer l'internationalisation par des partenariats effectifs et des cotutelles ;
- Veiller à l'accompagnement spécifique des doctorants sans financement dédié, afin notamment de réduire la durée des thèses ;
- Revoir le fonctionnement des comités de suivi individuel afin d'assurer leur indépendance vis-à-vis des directeurs de thèse.



Formation doctorale relevant du périmètre de l'école doctorale économie Panthéon-Sorbonne (n°465)

• Points forts :

- Une logique d'excellence scientifique partagée par les différents acteurs ;
- Un fort rayonnement scientifique, en raison de co-accréditations et d'UR associées de grande qualité ;
- Une fédération de différents acteurs (unités de recherche, collège des écoles doctorales, composantes) dans ses instances de décision, ce qui suscite de fortes fertilisations croisées en matière de collaborations scientifiques ;
- Des procédures de sélection et des dispositifs d'accompagnement scientifique rigoureux qui suscitent l'insertion professionnelle académique des doctorants (y compris à l'international) et qui permettent aux doctorants d'avoir un véritable « statut » de chercheurs ;
- Une offre de formation doctorale riche et diversifiée basée sur de nombreux partenariats académiques et socio-économiques ;
- Une forte internationalisation (un grand nombre de cotutelles et l'anglais comme langue principale) ;

- Des financements doctoraux riches et variés et de multiples partenariats publics et privés, nationaux et internationaux.

• Points faibles :

- Une absence de dispositifs de suivi du devenir professionnel des docteurs ;
- Une trop faible assimilation du rôle des comités de suivi individuel par les doctorants ;
- Une absence de dispositifs d'évaluation de la formation doctorale par les doctorants ;
- Trop peu de doctorants possédant un portfolio de compétences ;
- Un manque d'harmonisation des exigences d'inscription en matière de financement (certaines unités de recherche demandant des financements obligatoires, d'autres non).



RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE

